



*Commission scolaire des Draveurs*

*Découvrir, grandir, devenir*


Adopté au conseil d'établissement  
Le 10 juin 2015  
Résolution : C-ET.1415.27

*Projet éducatif,  
plan de réussite et  
convention de gestion  
et de réussite éducative  
2015-2016*



*À Nicolas-Gatineau,*

*« Je peux faire la différence »*



*Au service  
de la réussite  
de chacun*

*360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec J8P 6K7*

# Table des matières

	PAGE
<b>Projet éducatif</b>	4
A1 Les références au cadre légal et réglementaire	5
A2 Le projet éducatif	6
<b>Plan de réussite</b>	8
B1 Les références au cadre légal et réglementaire	9
B2 Le plan de réussite	10
<b>Convention de gestion et de réussite</b>	11
C1 Le but de la convention de gestion et de réussite éducative	12
C2 Les références au cadre légal et réglementaire	13
C3 Le contexte général de l'école	14
C4 Le profil du taux de réussite des dernières années – Résultats de juin	16
C4a Le profil du nombre d'élèves présents et le nombre d'élèves qualifiés dans les programmes de formation axée sur l'emploi	17

## Table des matières

	PAGE
C5 L'arrimage du projet éducatif de l'école, du plan de réussite et des cinq buts ministériels	18
C6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels	19 à 27
C7 Les mécanismes de suivi et de reddition de comptes	28
C8 L'engagement des parties	29
C9 La durée de la convention	30
C10 Les signataires de la convention	31

# **PROJET ÉDUCATIF**

## **A1 Les références au cadre légal et réglementaire**

Selon l'article 37 de la Loi sur l'instruction publique, le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Il peut inclure des actions pour valoriser ces orientations et les intégrer dans la vie de l'école.

Ces orientations et ces objectifs visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre.

Le projet éducatif de l'école doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

## A2 Le projet éducatif

**Notre mission :** Instruire, socialiser, qualifier dans le respect de l'égalité des chances.

**Notre vision :** Tous s'engagent, s'entraident et favorisent la réussite éducative de chaque élève dans le respect des différences.

**Notre devise :** À Nicolas-Gatineau, je peux faire la différence.

**Nos valeurs :** Décrivent des croyances et des convictions d'un individu ou d'une société. Elles représentent des manières d'être et d'agir d'un individu ou d'une collectivité reconnues comme idéales et constituent une morale qui donne aux individus les moyens de juger leurs actes et de se construire une éthique personnelle

- **Engagement :** Motivation à persévérer dans mes efforts, dans mon implication et dans ma réussite tout en créant un sentiment d'appartenance.
- **Entraide :** Collaboration, solidarité et partenariat dans le but de créer un milieu de vie harmonieux où j'y trouve ma place.
- **Respect :** Attitude d'acceptation et de considération que me démontre envers moi-même, les autres et mon environnement.
- **Réussite :** Atteinte d'un objectif personnel et réaliste qui me permet d'accomplir mes ambitions. Ma réussite, c'est un travail d'équipe!

**Nos priorités :**

- Une vision partagée et un engagement collectif.
- Un renouvellement des pratiques pédagogiques.
- Une amélioration de l'accompagnement et du suivi des élèves.
- Une participation des élèves à la vie scolaire.

**Nos objectifs :** Les objectifs de notre projet éducatif sont libellés dans la section de la convention de gestion.

De plus, la Polyvalente Nicolas-Gatineau est fière de vous présenter sa vie sportive et socioculturelle. Vous serez donc en mesure de constater le dynamisme, l'enthousiasme et le professionnalisme de tout le personnel. La réputation de la Polyvalente Nicolas-Gatineau n'est pas le fruit du hasard. L'originalité, l'encadrement et la grande diversité de ses programmes font de l'établissement un milieu de vie unique.

Plusieurs activités offertes midis, soirs, fins de semaine permettent aux élèves de développer leur sentiment d'appartenance.

# **PLAN DE RÉUSSITE**



## **B1 Les références au cadre légal et réglementaire**

Selon l'article 37.1 de la Loi sur l'instruction publique, le plan de réussite de l'école est établi en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire et comporte :

1. les moyens à prendre en fonction des orientations et des objectifs du projet éducatif, notamment les modalités relatives à l'encadrement des élèves;
2. les modes d'évaluation de la réalisation du plan de réussite.

Le plan de réussite est révisé annuellement et, le cas échéant, il est actualisé.

## B2 Le plan de réussite

### **Orientation 1**

Amélioration d'un environnement sain et sécuritaire au développement global de l'élève

- Maintien du programme Impact : alternative à la suspension scolaire
- Mise sur pied d'un plan d'action visant à augmenter le sentiment de sécurité des élèves
- Surveillance active des intervenants
- Présence des intervenants pour soutenir l'action préventive et la construction du comportement
- Reconnaissance et valorisation du rôle de chacun
- Environnement physique stimulant qui contribue au développement du sentiment d'appartenance et de fierté

### **Orientation 2**

Amélioration de la persévérance scolaire par le développement d'une école apprenante

- Valorisation des pratiques éducatives en lien avec le développement optimal de la personne
- Soutien du personnel dans un processus de suivis
- Mise en œuvre de solutions nombreuses et efficaces

### **Orientation 3**

Accompagnement de l'élève dans la construction de son identité en développant son projet de sens

- Mise en place de situations signifiantes d'apprentissage
- Participation de tous les acteurs potentiels dans des partenariats : parents, membres de la communauté, CSD, organismes communautaires, employeurs de la région
- Mise en place de pratiques de transitions harmonieuses

### **Orientation 4**

Engagement à développer chez les élèves : le souci de l'utilisation adéquate de la langue française dans toutes les disciplines

- Mise en place de situations signifiantes d'apprentissage
- Poursuite de l'implantation du continuum en lien avec des stratégies de lecture et d'écriture pour les deux cycles
- Implantation du référentiel de lecture en adaptation scolaire
- Poursuite du projet SOL
- Radio étudiante
- Journal étudiant

**CONVENTION DE GESTION  
ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

## **C1 Le but de la convention de gestion et de réussite éducative**

Le but de la convention de gestion et de réussite éducative est de convenir entre la commission scolaire et les établissements des mesures requises pour assurer la mise en oeuvre de la convention de partenariat convenue antérieurement avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la réalisation du projet éducatif de l'école ou des orientations et objectifs des centres et du plan de réussite des établissements.

## C2 Les références au cadre légal et réglementaire

Selon l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre.

Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.

La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

- les modalités de la contribution de l'établissement;
- les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;
- les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;
- les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par l'établissement.

## C3 Le contexte général de l'école

C'est dans une perspective de continuité de la première convention de gestion et de réussite 2009-2012 et depuis un processus de régulation continu que la Polyvalente Nicolas-Gatineau entend poursuivre l'actualisation des objectifs et l'atteinte des cibles fixées dans cette nouvelle convention de gestion et de réussite en partenariat avec la commission scolaire. Il est à noter que le plan de réussite a été révisé en 2014-2015 et couvre également les années scolaires 2014-2015 à 2015-2016.

L'école Polyvalente Nicolas-Gatineau se définit comme une organisation où tous s'engagent, s'entraident et favorisent la réussite éducative de chaque élève dans le respect des différences. Sa mission éducative se réalise dans les projets novateurs qui se concrétisent en partageant la vision et en sollicitant l'engagement collectif.

Le dynamisme et le rayonnement de notre école sont fondés sur la mobilisation de l'esprit d'équipe, le renouvellement des pratiques pédagogiques et l'accompagnement dans le suivi des élèves.

Notre établissement est situé sur un vaste terrain en milieu urbain dominant le secteur Gatineau à proximité du centre sportif Vision multi-sports Branchaud-Brière. Nous offrons à chaque élève l'opportunité de développer sa passion et de vivre une expérience unique dans une école où l'on offre une multitude d'activités pédagogiques, socioculturelles et sportives. La vie parascolaire y est dynamique et diversifiée.

Pour ce faire, notre clientèle de 2 590 élèves est répartie dans des programmes aussi diversifiés que les concentrations : arts plastiques, musique, danse, art dramatique, sciences-mathématique, activités sportives ainsi que le programme basketball. De plus, notre école offre le programme Sport-Études.

Également, la clientèle ayant des besoins spécifiques se voit offrir divers services pour les élèves ayant un besoin d'encadrement plus spécifique avec le programme « Passeport » en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Les élèves ayant des difficultés d'apprentissage peuvent poursuivre leur cheminement scolaire dans les regroupements d'adaptation scolaire, d'adaptation à la réalité scolaire (ARS), de formation de base ainsi que d'alphabétisation.

Par ailleurs, la polyvalente offre le programme de formation axée sur l'emploi dont la formation menant aux métiers semi-spécialisés (FMS) et les trois années de formation préparatoire au marché du travail (FPT). Ces suivis permettent aux élèves de mieux se développer et progresser.

Répartition de notre clientèle : 30 septembre 2014

Unité 1 : 428 élèves

Unité 5 : 302 élèves

Unité 2 : 381 élèves

Unité 6 : 239 élèves adaptation scolaire

Unité 3 : 393 élèves

Unité 7 : 478 élèves Sport-Études

Unité 4 : 369 élèves

Pour terminer, notre personnel est composé de 226 employés dont :

Cadres : 10 personnes

Personnel enseignant : 156 enseignants

Personnel professionnel : 9 personnes

Personnel de soutien : 51 personnes

## C4 Le profil du taux de réussite des dernières années - Résultats de juin

<i>Matière</i>	<i>Juin 2012</i>	<i>Juin 2013</i>	<i>Juin 2014</i>	<i>Juin 2015</i>	<i>Juin 2016</i>
<i>Anglais 5</i>	96%*	98%*	98%*		
<i>Français 5</i>	86%	93%	85%		
<i>Français écriture 5</i>	75%*	84%*	65%*		
<i>Français lecture 5</i>	81%	89%	82%		
<i>Histoire 4</i>	81%*	72%*	71%*		
<i>Math 5CST-514</i>	79%	95%	93%		
<i>Math 5TS-526</i>	81%	100%	---	---	
<i>Math 5SN-536</i>	76%	81%	85%		
<i>Math 4CST-416</i>	68%*	63%*	61%*		
<i>Math 4TS-426</i>	86%*	-	---		
<i>Math 4SN-436</i>	81%*	62%*	61%*		
<i>Math 3</i>	76%	79%	85%		
<i>Chimie 5</i>	96%	95%	96%		
<i>Physique 5</i>	90%	94%	95%		
<i>ATS 4</i>	76%*	88%*	85%*		
<i>Sciences 4</i>	83%*	86%*	92%*		
<i>Sciences et environnement 4</i>	89%	89%	91%		
<i>% Taux de diplomation juin</i>	75%	77%	72%		
<i>% Taux de diplomation en août</i>	81%	83%	79%		

\* Matière épreuve unique



C4-a

## Le profil du nombre d'élèves présents et le nombre d'élèves qualifiés dans les programmes de formation axée sur l'emploi

Parcours	2009-2010			2010-2011			2011-2012			2012-2013			2013-2014			2014-2015		
	Élèves présents Septembre 2009	Élèves présents Juin 2010	Élèves qualifiés Juin 2010	Élèves présents Septembre 2010	Élèves présents Juin 2011	Élèves qualifiés Juin 2011	Élèves présents Septembre 2011	Élèves présents Juin 2012	Élèves qualifiés Juin 2012	Élèves présents Septembre 2012	Élèves présents Juin 2013	Élèves qualifiés Juin 2013	Élèves présents Septembre 2013	Élèves présents Juin 2014	Élèves qualifiés Juin 2014	Élèves présents Septembre 2014	Élèves présents Juin 2015	Élèves qualifiés Juin 2015
FMS							41	38	29	36	26	19	35	28	19	32	28	
FPT Cohorte 2009	44	40		25	22		13	10	10									
FPT Cohorte 2010				37	33		18	16		12	12	12						
FPT Cohorte 2011							36	37		29	25		19	14	12			
FPT Cohorte 2012										49	43		33	24		PT3 12	11	
FPT Cohorte 2013																		

C5

# L'arrimage du projet éducatif de l'école, du plan de réussite et des cinq buts ministériels

## Projet éducatif



Augmenter le taux de réussite dans les matières scolaires de façon progressive au cours des trois prochaines années au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire.

Augmenter le taux de diplomation (DES, DES+, etc.) de 3% en trois ans. Augmenter le taux de certification.

Accroître le taux de réussite aux examens de fin d'année en français, en mathématique et en histoire.

Diminuer le taux de décrochage au niveau du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles secondaires.

Maintenir des parcours différenciés répondant aux besoins des élèves.

Augmenter le taux de participation des élèves aux activités parascolaires.

Diminuer le nombre de situations conflictuelles

## Plan de réussite



Favoriser la participation active de l'élève à ses apprentissages par le renouvellement de nos pratiques pédagogiques. Favoriser la réussite considérant les besoins particuliers des élèves

Promouvoir la réussite formelle de la scolarité.

Accompagner l'élève dans des voies qualifiantes.

Promouvoir l'orientation vocationnelle de chaque élève.

Développer le sentiment d'appartenance.

Favoriser la réussite considérant les besoins particuliers des élèves

Développer le sentiment d'appartenance

Promouvoir un milieu de vie de qualité en augmentant le niveau des relations harmonieuses entre les élèves ainsi qu'entre les élèves et les membres du personnel.

## Buts ministériels



L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

L'amélioration de la maîtrise de langue française.

L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves HDAA.

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle



*Au service  
de la réussite  
de chacun*

## C6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

<b>MELS-CSD</b>	<b>But ministériel</b>	<b>Volet 1 L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.</b>
	<b>Arrimage avec la convention de partenariat</b>	Augmenter le taux de diplomation et de qualification.
	<b>Objectif</b>	Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.

<b>ÉTABLISSEMENT</b>	<b>Orientation du projet éducatif : Amélioration de la persévérance scolaire par le développement d'une école apprenante.</b>		
	<b>Éléments contextuels de l'établissement</b>		
	Le taux de diplomation des élèves de l'école est : juin 2014      72% août 2014      79%	<b>Zone de performance</b>  Mesures d'aide particulières adaptées aux besoins des élèves : en français, en mathématique et pour les groupes à pédagogie adaptée.  Tous les cours optionnels et nos programmes en adaptation scolaire.	<b>Zone de vulnérabilité</b>  Résultats en mathématique du 1 <sup>er</sup> cycle  Résultat en mathématique de 4 <sup>e</sup> secondaire (pour toutes les séquences)  Harmonisation de l'évaluation de 4 <sup>e</sup> secondaire
	<b>Objectif de l'établissement</b>	Maintenir le taux de réussite en mathématique 3 <sup>e</sup> secondaire	
	<b>Cible</b>	<b>2015-2016</b>	
		Données de départ taux de diplomation 2011-2012 : 81%	Données 2015-2016 : 86%
		Données de départ en mathématique 2013-2014 : 85% 2014-2015 : 72% (2 <sup>e</sup> étape)	
	<b>Indicateur</b>	Le taux de réussite aux examens de juin en mathématique	
	<b>Voies d'action</b>	<b>Moyens retenus</b>	
		Repérer rapidement les élèves à risque en mathématique dès la première année du secondaire par l'analyse des dossiers, par l'identification des mesures ciblées au plan d'intervention et en faire l'évaluation régulière selon les besoins de l'élève.	

		<p>Mettre en place une structure d'accompagnement personnalisé en mathématique à tous les niveaux sous forme de suivis et d'ateliers.</p> <p>Favoriser la concertation des intervenants en mathématiques d'une année à l'autre.</p> <p>Mettre en place un groupe de travail de l'approche réponse à l'intervention (R à I) avec tous les enseignants du premier cycle.</p> <p>Consolider la communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) avec les enseignants de mathématiques de 3e secondaire et la mise en place d'une CAP pour la direction de l'école, la direction de champ et la direction générale.</p> <p>Favoriser la formation continue en lien avec l'amélioration de la réussite en mathématiques et le développement de pratiques efficaces en différenciation pédagogique.</p> <p>Rencontrer et soutenir les enseignants suite à l'analyse des résultats de fin d'étape.</p> <p>Valider les retombées de l'harmonisation des pratiques évaluatives avec les enseignants de 4<sup>e</sup> secondaire dans le but de réduire la modération des résultats.</p>

## C6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

<b>MELS-CSD</b>	<b>But ministériel</b>	<b>Volet 2 L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.</b>
	<b>Arrimage avec la convention de partenariat</b>	Augmenter le taux de diplomation et de qualification
	<b>Objectif</b>	Diminuer le taux d'abandon en FGJ à la Commission scolaire des Draveurs.

<b>ÉTABLISSEMENT</b>	<b>Orientation du projet éducatif :</b>		
	<b>Éléments contextuels de l'établissement</b>		
	Le taux d'abandon des élèves de l'école (élèves sans diplôme ou qualification) est de 22,2% de la clientèle 2012. On remarque que plusieurs élèves travaillent plusieurs heures par semaine. Ils terminent souvent tard et débutent les cours très tôt, ce qui occasionne plusieurs absences et retards.	<b>Zone de performance</b>	<b>Zone de vulnérabilité</b>
		La participation élevée des élèves dans les activités parascolaires.	La motivation à persévérer de certains élèves du secondaire. L'engagement à soutenir le programme 6-9-15
	<b>Objectif de l'établissement</b>	Diminuer le taux d'abandon scolaire de 5% en FGJ à l'école	
	<b>Cible</b>	<b>2015-2016</b>	
		Donnée de départ	Donnée 2015-2016 : 20%
		2012-2013 : 22,2% 2013-2014 : 24% /54 élèves 2014-2015 :	
	<b>Indicateur</b>	Taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification parmi les élèves sortants, inscrits en FGJ.	
	<b>Voies d'action</b>	<b>Moyens retenus</b>	
	Mettre en place des mécanismes de dépistage rapides des élèves démotivés entre autres les relevés des absences et des retards pour analyse et suivi et relancer la démarche d'intervention dans toutes les unités.  Appliquer les moyens du plan d'action associé à la stratégie régionale en persévérance scolaire en Outaouais et axés sur la mobilisation, la communication, la valorisation et l'adaptation telle que la gestion à partir d'outils tels que GPI et Lumix.		

Mettre en place des mesures d'encadrement, d'accompagnement et de suivi pour les élèves à risque, plus particulièrement, pour les élèves en 3<sup>e</sup> année du secondaire en arrimage avec la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> secondaire.

Utiliser les mesures pour aider les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires à persévérer dans leurs études. À titre d'exemples, la récupération, suivi par les personnes ressources à l'aide du plan d'action et suivi des unités de diplomation.

Aider l'élève à construire son identité, à se découvrir et à donner un sens à sa vie scolaire.

Favoriser l'émergence d'un projet de cheminement scolaire et de carrière.

Susciter la participation de tous les acteurs potentiels par des partenariats avec les parents et la communauté (comité 16/24, projet 6-9-15).

Susciter la motivation scolaire en favorisant les approches différenciées, par exemple, le projet trait d'union en 2<sup>e</sup> secondaire pour contrer le décrochage.

Consolider le programme Pré-DEP auprès des élèves de secondaire 3 en 2015-2016

Implanter une structure pour les enseignants ressources à tous les niveaux pour le suivi individualisé des élèves.

## C6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

<b>MELS-CSD</b>	<b>But ministériel</b>	<b>Volet 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française</b>
	<b>Arrimage avec la convention de partenariat</b>	Initier et soutenir les pratiques qui permettent d'augmenter les résultats scolaires dans l'ensemble des disciplines.
	<b>Objectif</b>	Augmenter le taux de réussite des élèves en français lecture et écriture de 5 <sup>e</sup> secondaire.

<b>ÉTABLISSEMENT</b>	<b>Orientation du projet éducatif : Engagement à développer chez les élèves : le souci de l'utilisation adéquate de la langue française.</b>				
	<b>Lecture- juin 2014</b>		<b>Écriture – juin 2014</b>		
	<b>Zone de performance</b>	<b>Zone de vulnérabilité</b>	<b>Zone de performance</b>	<b>Zone de vulnérabilité</b>	
	Approche préventive en lecture : utilisation du référentiel.	Manque d'intérêt chez l'élève pour la lecture.  Les mécanismes et les outils d'analyse des résultats.  Interprétation des critères d'évaluation	Approche préventive en écriture : utilisation du référentiel.	Arrimage des outils d'évaluation en écriture. Difficultés des élèves dans l'application du code orthographique et grammatical. Le taux de réussite en écriture de 5 <sup>e</sup> secondaire sous les moyennes provinciales.	
	<b>Objectif de l'établissement</b>	Augmenter le taux de réussite en lecture et écriture des élèves de 5 <sup>e</sup> secondaire.			
	<b>Cible</b>	<b>2015-2016</b>			
			Lecture	Écriture	
		2013-2014 2014-2015 (2 <sup>e</sup> étape)	82% 74%	65,1% 77%	Donnée 2015-2016 Lecture : 84% Écriture : 78%
<b>Indicateur</b>	Proportion des élèves ayant réussi l'épreuve commission scolaire de français lecture 5 <sup>e</sup> secondaire.		Proportion des élèves ayant réussi l'épreuve ministérielle de français écriture 5 <sup>e</sup> secondaire.		

<i>Voies d'action</i>	<i>Moyens retenus</i>
	<p>Repérer rapidement les élèves à risque en français dès la première année du secondaire par l'analyse des dossiers, par l'identification des mesures ciblées au plan d'intervention et en faire l'évaluation régulière selon les besoins de l'élève.</p> <p>Encourager la participation des enseignants aux formations offertes ainsi que les demandes personnalisées d'accompagnement.</p> <p>Utiliser des grilles en correction communes en écriture pour les deux cycles. Ces grilles ont été mises en place par la commission scolaire des Draveurs.</p> <p>Poursuivre l'implantation du continuum en lien avec des stratégies de lecture et d'écriture pour les deux cycles.</p> <p>Outiller les enseignants de toutes les disciplines à participer à l'amélioration de la maîtrise de la langue française.</p> <p>Poursuivre le projet SOL afin de promouvoir la lecture à l'école.</p> <p>Offrir des cours de français 5<sup>e</sup> secondaire, le soir, aux élèves qui reprennent des cours de 4<sup>e</sup> secondaire le jour.</p> <p>Rencontrer et soutenir les enseignants suite à l'analyse des résultats de fin d'étape.</p> <p>Présentation par les orthopédagogues des mesures identifiées au plan d'intervention des élèves aux enseignants et soutenir ceux-ci dans l'application des mesures.</p> <p>Mettre en place une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) avec les enseignants de français du 1<sup>er</sup> cycle.</p>



## C6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

<b>MELS-CSD</b>	<b>But ministériel</b>	<b>L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves HDAA.</b>
	<b>Arrimage avec la convention de partenariat</b>	Initier et soutenir les pratiques qui permettent d'augmenter les résultats scolaires dans l'ensemble des disciplines. Mettre en œuvre de nouveaux modes d'organisation des services éducatifs, adaptés aux besoins spécifiques des élèves. Mettre en place, avec les établissements, des pratiques de transitions harmonieuses pour les élèves du préscolaire au primaire, des classes spécialisées aux classes régulières, du primaire au secondaire et entre le secteur des jeunes et des adultes en formation générale et de la formation professionnelle.
	<b>Objectif</b>	Augmenter le nombre d'élèves inscrits et qualifiés dans le parcours de formation axée sur l'emploi au secondaire.

**Orientation du projet éducatif : Amélioration de la persévérance scolaire par le développement d'une école apprenante.**

### Éléments contextuels de l'établissement

Nous avons de la difficulté à retenir la clientèle inscrite dans les parcours de formation axés sur l'emploi.	<b>Zone de performance</b>	<b>Zone de vulnérabilité</b>
	Développement d'un partenariat entre l'école et les milieux de stages de qualité.  Prise en charge des élèves par les enseignants dans la préparation et dans la réalisation de leur formation pratique.  Conviction du personnel dans les possibilités qu'offre la formation axée sur l'emploi.	Rétention des élèves jusqu'à leur certification en FMS et en FPT.  Sensibilisation auprès du personnel, des partenaires et des parents sur les fondements des parcours.

**Objectif de l'établissement** Augmenter le nombre d'élèves inscrits et d'élèves qualifiés dans les parcours de formation axée sur l'emploi.

<b>Cible</b>	<b>2015-2016</b>			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
	Nombre d'élèves qualifiés en FMS :	29	19	31
	Nombre d'élèves qualifiés en FPT :	10	12	14

**Indicateur** Le nombre d'élèves ayant obtenu une qualification.

**Voies d'action** **Moyens retenus**

Prévoir des rencontres d'information sur le cheminement de l'élève et le programme offert.  
Assurer un soutien accru auprès de l'équipe CAP FPT.  
Soutenir les intervenants des services complémentaires dans leur accompagnement.  
Offrir aux enseignants un accompagnement par les conseillers pédagogiques  
Favoriser l'organisation du travail d'équipe.  
Faire le pont avec le champ 13 concernant les attentes ministérielles.  
Assurer un suivi personnalisé de la clientèle visée à partir de rapport d'absences – TES.  
Mettre en place un système plus efficace de gestion des absences (LUMIX).  
Dépistage de difficultés en lecture pour tous les élèves selon le référentiel en lecture et application de la méthode de réponse à l'intervention (RàI).  
Développement de nouveau milieu de stage.

<b>MELS-CSD</b>	<b>C6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq but ministériels</b>		
	<i>But ministériel</i>	<b>L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.</b>	
	<i>Arrimage avec la convention de partenariat</i>	Soutenir les écoles dans les améliorations à mettre en place pour s'assurer d'un environnement sain et sécuritaire	
<b>Objectifs</b>			
Réduire le nombre d'actes de violence et d'intimidation retenus dans chaque école et signalés à la direction générale.			
<b>Orientation du projet éducatif : Amélioration d'un environnement sain et sécuritaire au développement global de l'élève</b>			
<b>Éléments contextuels de l'établissement</b>			
<b>ÉTABLISSEMENT</b>	Offrir un milieu sain et sécuritaire à tous ses élèves ainsi qu'à tout son personnel est une priorité pour l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau en appliquant le plan de lutte arrimé avec le code de vie de l'école dans lequel on retrouve les règles de conduite et les mesures de sécurité. Plusieurs référentiels ont été élaborés pour soutenir notre plan de lutte.	<b>Zone de performance</b>	<b>Zone de vulnérabilité</b>
		Mobilisation de nos ressources. L'encadrement des élèves. Souci d'améliorer les systèmes de sécurité. Le code de vie (approche éducative) Restructuration des accès à l'établissement	Application soutenue du code de vie et atteinte de la construction du comportement.
	<b>Objectif de l'établissement</b>	Application du plan de lutte arrimé avec le code de vie de l'école dans lequel on retrouve les règles de conduite et les mesures de sécurité.	
	<b>Cible</b>	<b>2015-2016</b>	
		Donnée de départ : 45 dénonciations juin 2014    juin 2015 :    Donnée 2015-2016 : 32	
	<b>Indicateur</b>	Le nombre d'actes de violence signalés.	
	<b>Voies d'action</b>	<b>Moyens retenus</b>	
	Répertorier les données dans notre système école –GPI. Programme Impact – approche alternative à la suspension scolaire. Statistiques mensuelles des élèves fréquentant le programme Impact et de suspension externe afin de valider le nombre d'actes d'intimidation et de violence. Ateliers offerts par la psychoéducatrice sur la gestion de la colère, l'estime de soi, la motivation et sur les habiletés sociales et la médiation. Mobilisation du personnel dans l'intervention préventive. Surveillance active en tout temps. Accueil des élèves par l'enseignant et par les intervenants à chaque début de cours. Identification des intrus. Offres de service à l'heure du dîner.		

<b>C6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq but ministériels</b>		
<b>MELS-CSD</b>	<b>But ministériel</b>	<b>L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.</b>
	<b>Arrimage avec la convention de partenariat</b>	Promouvoir la formation professionnelle auprès de l'ensemble des élèves et des intervenants scolaires
	<b>Objectif</b>	Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans, inscrits en formation professionnelle et en situation de continuité avec la FGJ.
<b>Orientation du projet éducatif : Accompagnement de l'élève dans la construction de son identité en développant son projet de sens.</b>		
<b>Éléments contextuels de l'établissement</b>		
40 élèves ont fait une entrée dans les centres de Formation Professionnelle de l'Outaouais	<b>Zone de performance</b>	
	Visite des centres FP par le personnel de l'école Activités de sensibilisation auprès des élèves (ateliers interactifs) Participation des élèves au salon FP-FT	<b>Zone de vulnérabilité</b>
		Difficulté à avoir le portrait de notre clientèle.  Peu d'élèves inscrits en FP
<b>Objectif de l'établissement</b>	Augmenter de 10% la clientèle inscrite dans un centre de FP de l'Outaouais	
<b>Cible</b>	<b>2015-2016</b>	
	Nombres d'élèves inscrits en FP      2014-2015 : 44 élèves    Données : 2015-2016 : 48 élèves	
<b>Indicateur</b>	Le nombre d'élèves inscrits dans un centre de Formation Professionnelle de l'Outaouais	
<b>Voies d'action</b>	<b>Moyens retenus</b>	
	Présentation de l'objectif ministériel auprès du personnel de l'école.  Présentation de l'offre de service de la FP aux élèves finissants.  Participation des unités 3,5,6,7 au salon de la FP FT.  Participation des élèves de 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire au salon de l'information scolaire et professionnelle.  Participation des élèves de l'unité 6 aux portes ouvertes de la FP.  Participation des élèves au projet élève d'un jour. Présentation des alternatives aux adultes par les Sarcas en avril aux élèves non diplômés.	

## C7 Les mécanismes de suivi et de reddition de comptes

La direction de l'établissement met en œuvre un processus de suivi soutenu auprès de son personnel afin de vérifier la progression des cibles identifiées pour chacun des buts préalablement définis.

Pour ce faire, elle entend mettre en œuvre le cycle de régulation suivant :

- Collecter des données sur les résultats obtenus.
- Comparer ces résultats à ceux des années antérieures.
- Pratiquer l'analyse des variables associées aux résultats.
- Identifier les pratiques gagnantes ou déterminer les correctifs requis.
- Mettre en application les correctifs retenus.

De plus, elle fait état auprès des parents et de la communauté, dans son rapport annuel, des résultats obtenus face aux objectifs et aux cibles préétablis.

## C8 L'engagement des parties

Considérant que la convention de partenariat vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves;

Considérant que l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau contribue à la mise en œuvre de la convention de partenariat entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire des Draveurs;

Considérant que, pour réaliser ses engagements de la convention de gestion et de réussite, l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau dispose des ressources prévues à la politique *Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités* incluant les mesures de soutien et d'accompagnement;

Considérant que l'école contribuera, s'il y a lieu, à des travaux qui seront mis en place par la commission scolaire afin de définir de nouveaux indicateurs;

Les parties conviennent des engagements suivants :

La Commission scolaire des Draveurs s'engage à :

- Soutenir l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau dans la mise en œuvre et le suivi de sa convention de gestion et de réussite et dans le processus de reddition de comptes;
- Fournir, au fur et à mesure de leurs disponibilités, des données statistiques, de l'information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir la mise en œuvre de la convention de gestion et de réussite.

L'école Polyvalente Nicolas-Gatineau s'engage à :

- Mettre en œuvre la convention de gestion et de réussite;
- Assurer un processus de reddition de comptes.

## **C9 La durée de la convention**

La convention de gestion et de réussite s'échelonne sur l'année scolaire 2015-2016.

Une révision sera faite après le dépôt du rapport de reddition de comptes.

## C10 Les signataires de la convention

La présente entente entre en vigueur à la date de la signature par les parties pour une durée d'une année scolaire, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 2016.

En foi de quoi, ont signé, à Gatineau, le \_\_\_\_\_ 2015.

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE :

Le directeur général de la Commission scolaire des Draveurs,

\_\_\_\_\_  
Monsieur Bernard Dufour

POUR L'ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU :

La directrice,

\_\_\_\_\_  
Madame Stéphanie Bourbonnais